

Chapitre IV

LA PRUDENCE DANS LA DOCILITÉ À LA PAROLE

1. La méditation priante de la parole

« La lecture méditée et priante de la Parole de Dieu (*lectio divina*), en écoutant avec humilité et amour celui qui parle, est un élément essentiel de la formation spirituelle. C'est en effet dans la lumière et dans la force de la Parole de Dieu que chacun peut découvrir, comprendre et suivre sa vocation, et accomplir sa mission ; de telle sorte que toute l'existence trouve sa signification plénière et radicale dans le fait d'être le terme de la Parole de Dieu qui appelle l'homme et le principe de la parole de l'homme qui répond à Dieu. La familiarité avec la Parole de Dieu facilitera l'itinéraire de la conversion dans un double sens : non seulement renoncer au mal pour adhérer au bien, mais aussi faire grandir dans le cœur les pensées de Dieu. La foi, en tant que réponse à la Parole, devient alors le nouveau critère de jugement et d'évaluation des hommes et des choses, des événements et des problèmes. »¹ Ces paroles de JEAN-PAUL II confirment et éclairent plus encore ce que nous avons commencé à voir sur la place de la Parole de Dieu dans la formation de la prudence en nous. Comme source d'un « nouveau critère d'évaluation et de jugement », la méditation priante de la Parole de Dieu n'est plus seulement un élément essentiel de la formation spirituelle, mais elle devient un élément essentiel de notre vie morale elle-même à travers l'exercice de la prudence en chacune de nos actions humaines².

« Tout cela, poursuit le Pape, à condition que la Parole de Dieu soit entendue et accueillie selon sa vraie nature, car elle fait rencontrer Dieu lui-même, Dieu qui parle à l'homme ; elle fait rencontrer le Christ, le Verbe de Dieu, la Vérité, qui est également le Chemin et la Vie (cf. Jn 14, 6). Il s'agit de lire les « écritures », en écoutant les « paroles », la « Parole » de Dieu, comme le rappelle le Concile : « Les saintes Écritures contiennent la Parole de Dieu et, puisqu'elles sont inspirées, elles sont vraiment Parole de Dieu. » L'écoute de la Parole de Dieu est écoute du Père et de sa volonté dans la contemplation du Christ, et elle est aussi

¹ *Pastores dabo vobis*, n° 47.

² La méditation de la Parole de Dieu apparaît comme charnière entre notre « vie spirituelle » et notre « vie morale » au sens où, à travers elle, notre vie spirituelle (qui assure à notre méditation sa profondeur) peut éclairer et fortifier de l'intérieur notre vie morale, en particulier dans l'exercice de la prudence. Quand le Concile, avec la conclusion de *Dei Verbum*, espère « qu'un renouveau de vie spirituelle jaillira d'une vénération croissante de la Parole de Dieu qui demeure à jamais (Is 40, 8 ; cf. 1 P 1, 23-25) », il faut comprendre ce renouveau comme regardant non seulement la vie spirituelle au sens strict, mais toute la vie chrétienne qui trouve dans la méditation de l'Écriture une source continue de croissance et de renouvellement.

écoute du Christ comme de celui que nous devons imiter³ pour pouvoir correspondre à la Révélation de l'amour du Père et de son dessein bienveillant » en menant une vie digne de l'Évangile du Christ » (cf. Ph 1, 27) : « Le connaître, lui, avec la puissance de sa résurrection et la communion à ses souffrances, lui devenir conforme (...) » (cf Ph 3, 10). L'enjeu de notre « connaissance intime et pleine d'amour de la Parole de Dieu acquise dans la prière »⁴ est de pouvoir vivre effectivement toute notre vie morale dans la lumière du Christ en une imitation⁵ et conformation toujours plus profonde à sa personne. La loi morale ne peut devenir Loi du Christ au plus intime de la conscience de l'homme que s'il ouvre pleinement son cœur à la Parole de Dieu dans une méditation priante et aimante de l'Écriture. Il lui faut, comme le dit encore JEAN-PAUL II, « accueillir la Parole avec un cœur docile et priant pour qu'elle pénètre à fond ses pensées et ses sentiments et engendre⁶ en lui un esprit nouveau, "la pensée du Seigneur" » (cf. 1 Co 2, 16). Ainsi, ses paroles et, plus encore, ses choix⁷ et ses attitudes seront toujours plus transparentes à l'Évangile (...) »⁸.

2. L'imitation de la Vierge Marie dans l'obéissance de la foi

De ce cœur docile à la Parole, Marie est le modèle. Depuis le jour de l'Annonciation, Marie a gardé la Parole avec un cœur qui n'a cessé de s'ouvrir jusqu'au « transpercement » au pied de la Croix. Elle, plus qu'aucune autre créature, a vécu ce sacrifice agréable à Dieu qu'est l'obéissance à sa Parole (cf 1 Sm 15, 20). Elle l'a vécu par sa foi jusqu'à être « unie parfaitement au Christ dans son dépouillement »⁹ : « il s'humilia plus encore, obéissant jusqu'à la mort et la mort sur une croix ! » (Cf. Ph 2, 5-8). La foi du chrétien comme « complet hommage d'intelligence et de volonté à Dieu qui révèle »¹⁰ est l'ouverture par laquelle la Parole de Dieu peut pénétrer « à fond ses pensées et ses sentiments ». Une telle foi est sacrifice spirituel dans le dépouillement de notre intelligence et de notre volonté propre.

³ Comme le dit saint JEAN DE LA CROIX : « Nourrissez un désir ordinaire d'imiter Jésus Christ en toute ses œuvres, vous conformant à sa vie que vous devez considérer afin de la savoir imiter et de vous comporter en toutes choses comme il le ferait Lui-même » (cf. *op. cit.*, *Maximes*, n° 118). Cette imitation radicale de Jésus « en toutes choses » n'est pas en concurrence avec l'usage de notre raison naturelle (sur lequel saint JEAN DE LA CROIX insiste lui-même le premier (cf. *ibid.*, *Maximes* n° 62 déjà citée)), mais elle comprend celle-ci de l'intérieur comme nous avons tenté de le montrer, et lui donne la lumière pour qu'elle puisse « voir la lumière » qui est en elle selon la parole du psaume : Par ta lumière nous voyons la lumière » (cf Ps 35, 10).

⁴ *Pastores dabo vobis*, n° 47.

⁵ Cette imitation du Christ peut nous être donnée aussi d'une certaine manière à travers l'imitation des saints que Dieu met sur notre route au sens où saint Paul dira : « Montrez-vous mes imitateurs comme je le suis moi-même du Christ » (cf 1 Co 11, 1). Mais, en définitive, cette imitation renvoie toujours à l'imitation du Christ lui-même connu dans l'Écriture. Comme le dit saint JEAN DE LA CROIX : « En ce que tu as à faire, ne prends jamais un homme pour modèle, si saint soit-il, car le démon te mettra sous les yeux ses imperfections. Mais imite le Christ qui est souverainement parfait et souverainement saint et jamais tu n'erreras » (cf. *op. cit.*, *Maximes*, n° 208).

⁶ Il s'agit bien d'un véritable engendrement selon la parole de Pierre : « En obéissant à la vérité, vous avez sanctifié vos âmes pour vous aimer sincèrement comme des frères (...), engendrés de nouveau d'une semence non point corruptible mais incorruptible : la Parole de Dieu, vivante et permanente » (cf. 1 P 1, 22-23).

⁷ Si « l'homme spirituel juge de tout » (cf. 1 Co 2, 15) et peut ainsi en tout discerner et choisir le meilleur, c'est précisément parce qu'il a « la pensée du Christ ».

⁸ *Pastores dabo vobis*, n° 26.

⁹ *Redemptoris Mater*, n° 18.

¹⁰ *Dei Verbum*, n° 5.

La prudence dans la lumière du Christ

Le « renouvellement de notre jugement » passe par un mystère de mort à notre jugement propre, sachant, comme le dit saint Pierre qu'« aucune prophétie d'Écriture n'est objet d'explication personnelle » (cf. 2 P 1, 20). Il nous faut garder les paroles de l'Écriture dans l'obéissance et l'humilité de la foi à l'imitation de la Vierge Marie qui, alors qu'elle « ne les comprenait pas », « gardait fidèlement toutes ces choses dans son cœur » (cf. Lc 2, 50-51).

Telle est la méditation par laquelle nous nous disposons à « rencontrer Dieu lui-même » (dont les pensées ne sont pas les nôtres), à « rencontrer le Christ » qui, « quand il viendra, nous expliquera tout » (cf. Jn 4, 25) par la puissance de son Esprit qui fera briller sa face en l'obscurité de notre cœur. « Ainsi nous tenons plus ferme la parole prophétique : vous faites bien de la regarder comme une lampe¹¹ qui brille dans un lieu obscur, jusqu'à ce que le jour commence à poindre et que l'astre du matin se lève dans nos cœurs » (cf. 2 P 1, 19). Cet astre du matin est aussi le « soleil de justice » (cf. Ml 3, 20) qui illumine notre conscience de sa lumière qui sauve pour nous enseigner et graver en notre cœur la « doctrine de justice ». « Celui qui a mes commandements et qui les garde, c'est celui-là qui m'aime : or celui qui m'aime sera aimé de mon Père ; et je l'aimerai et je me manifesterai à lui » (cf. Jn 14, 21). L'obéissance dans l'obscurité de la foi est le lieu où les commandements de Dieu reçus dans l'Écriture comme Parole de Dieu peuvent devenir pour nous lumière et vie (cf. Jn 6, 43) dans la révélation du Mystère du Christ. « La sagesse commence avec la crainte du Seigneur. Qui accomplit sa volonté en est éclairé (cf. Ps 110, 10).

S'il est vrai que la lumière de l'Écriture épouse la lumière de notre conscience comme en une unique lumière qui est celle du Christ en lequel nous avons été créés, il faut reconnaître que ce renouvellement intérieur de notre conscience passe par la Croix : le sacrifice de notre intelligence et de notre volonté propre dans la « kénose » de la foi¹². Compris dans leur vraie lumière qui est celle de notre prédestination dans le Christ à l'Amour divin, les commandements de Dieu dépassent infiniment¹³ tout ce que notre entendement peut comprendre par lui-même. « Ce que l'œil n'a pas vu, ce que l'oreille n'a pas entendu, ce qui n'est pas monté au cœur de l'homme, tout ce que Dieu a préparé pour ceux qui l'aiment » (cf. 1 Co 2, 9). À la tentation constante en l'homme pécheur de les réduire à ce qu'il peut¹⁴ ou ce qu'il veut¹⁵ en comprendre, il faut opposer l'humilité et l'obéissance de la foi dans l'obscurité de l'esprit. « On acquiert les autres sciences avec la lumière de l'entendement, dit saint JEAN DE LA CROIX, mais celle de la foi s'acquiert sans elle, en niant par la foi, laquelle même se perd par notre propre lumière, si on ne l'obscurcit. C'est pourquoi Isaïe dit : “Si vous ne croyez pas, nous n'entendrez pas”¹⁶. Il est donc clair que la foi est une nuit obscure à l'âme et

¹¹ La Parole de l'Écriture est bien comme une lampe que l'Esprit fait briller pour brûler et éclairer nos cœurs de la lumière du Christ.

¹² Nous reprenons là une expression que JEAN-PAUL II utilise pour exprimer la profondeur de l'obéissance de la foi de Marie au pied de la Croix (cf. *Redemptoris Mater*, n° 18).

¹³ C'est la raison pour laquelle l'Église ne cesse au cours des siècles de grandir dans une intelligence toujours plus profonde des commandements dont elle n'épuisera jamais toute la richesse de vérité et d'amour.

¹⁴ « Je suis (...) un homme faible et de vie éphémère, dit Salomon, peu apte à comprendre la justice et les lois » (Cf. Sg 9, 5.)

¹⁵ « Quiconque en effet comment le mal hait la lumière et ne vient pas à la lumière, de peur que ses œuvres ne soient démontrées coupables » (Cf. Jn 3, 20.)

¹⁶ Is 7, 9, d'après la Septante.

en cette façon elle lui donne lumière. Et tant plus elle l'obscurcit, tant plus grande lumière de soi elle lui donne, parce qu'elle éclaire en aveuglant, selon le dire d'Isaïe : "car si vous ne croyez pas", vous n'aurez point de lumière. »¹⁷

Certes, l'Église distingue les « vérités salutaires » des « règles morales »¹⁸, et ce que dit saint JEAN DE LA CROIX ici à propos de « la science de la foi » s'applique d'abord aux vérités salutaires (autrement dit à la théologie dogmatique) en tant que l'homme y éprouve d'une manière plus évidente son impuissance à comprendre par lui-même la révélation. Mais en tant qu'elles ont une unique source, l'Évangile¹⁹, en lequel nous est dit tout à la fois le mystère de Dieu et de sa volonté, elles exigent profondément la même attitude de foi. Plus précisément, les commandements de Dieu exigent l'obéissance de la foi dans la mesure même où ils trouvent dans le Christ comme premier-né d'une multitude de frères (cf. Rm 8, 29) leur accomplissement et leur fin. Si l'on peut et si l'on doit distinguer dans l'Évangile des préceptes et un enseignement moral à proprement parler, ces paroles, si elles veulent être comprises dans la vérité de celui qui est la Vérité, ne peuvent être séparées des autres paroles et surtout des œuvres du Christ. Comme le souligne le Concile, l'économie de la révélation « comprend des événements et des paroles intimement unis entre eux, de sorte que les œuvres, réalisées par Dieu dans l'histoire du salut, attestent et corroborent et la doctrine et le sens indiqués par les paroles, tandis que les paroles publient les œuvres et éclairent le mystère qu'elles contiennent²⁰. C'est précisément dans la méditation de l'Écriture prise dans son unité²¹ que la Loi de l'Évangile peut être accueillie dans la foi en l'événement du Christ, dans la foi de Marie au pied de la croix.

De cet accueil dans la foi jaillit la lumière, l'intelligence de l'Écriture qui est un don de l'Esprit reçu par les apôtres du Christ crucifié le soir de sa résurrection (cf. Lc 24, 45). L'intelligence de « la justice et des lois » apparaît ici comme comprise dans l'intelligence des Écritures moyennant une obéissance radicale et inconditionnelle à la Parole. La sagesse engendre la prudence dans une docilité qui n'est pas mesurée par l'intelligence de la loi, mais qui, au contraire, en est la condition dans l'Esprit Saint que Dieu donne « à ceux qui lui obéissent » (cf. Ac 5, 32). Seul celui qui se laisse mesurer et juger par la Parole qui « peut juger les sentiments et les pensées du cœur » (cf. He 4, 12), peut la recevoir comme « la lumière de ses pas, la lampe de sa route » (cf. Ps 118, 105). « Efficace et plus incisive qu'aucun glaive à deux tranchants » (cf. He 4, 12), elle transperce son cœur pour l'ouvrir à la lumière du Christ, à l'appel de Dieu qui dépasse toujours notre entendement. « D'entendre cela, ils eurent le cœur transpercé, et ils dirent à Pierre et aux apôtres : "Frères, que devons-nous faire ?" Pierre leur répondit : "Repentez-vous, et que chacun de vous se fasse baptiser au nom de Jésus Christ pour la rémission de ses péchés, et vous recevrez alors le don du Saint Esprit (...)" » (cf. Ac 2, 37-38). Pour agir prudemment, l'homme qui se demande « ce qu'il

¹⁷ *Op. cit.*, *La Montée du Carmel*, livre II, chap. 3, § 4.

¹⁸ *Dei Verbum*, n° 7.

¹⁹ *Ibid.*

²⁰ *Ibid.*, n° 2.

²¹ La difficulté actuelle à lire les commandements dans la lumière du Christ en se laissant éclairer par l'Écriture tient aussi à la difficulté de faire une exégèse qui regarde l'Écriture dans son unité, unité qu'elle tient en définitive du Christ lui-même comme « exégète et exégèse de l'Écriture, selon l'expression fameuse du Père de Lubac.

doit faire » doit commencer par s'ouvrir par la foi à la Parole de Dieu et entrer ainsi dans un chemin de conversion, lequel le conduira à recevoir le don de l'Esprit pour se laisser guider par lui.

3. Docilité à la parole et docilité à l'Esprit

« J'ai dirigé mon âme vers elle et dans la pureté je l'ai trouvée » dit le Siracide à la recherche de la sagesse (cf. Si 51, 20). Une telle pureté est l'œuvre de la foi en nous (cf. Ac 15, 9), de cette foi qui fait de nous des tout-petits par l'obéissance à la Parole de Dieu. La Parole du Christ : « Mon jugement est juste parce que je ne recherche pas ma volonté, mais la volonté de celui qui m'a envoyé (cf. Jn 5, 30), apparaît ici comme une invitation à méditer la Parole de Dieu, non pas tant pour y chercher matériellement le contenu de ce que nous devons faire que pour purifier nos cœurs dans une écoute humble et pauvre qui est dépouillement de notre intelligence et de notre volonté propre, qui est croissance dans l'obéissance de la foi par son exercice concret. La méditation de l'Écriture n'est pas seulement le lieu d'une contemplation du Mystère du Christ, mais elle est aussi, plus pauvrement, une ascèse, une lente et quotidienne mort à soi-même qui purifie notre cœur, le rend disponible à l'action de l'Esprit Saint au moment où nous en aurons besoin : « Ne cherchez pas avec inquiétude comment parler ou que dire : ce que vous aurez à dire vous sera donné sur le moment, car ce n'est pas vous qui parlerez, mais l'Esprit de votre Père qui parlera en vous » (cf. Mt 10, 19-20). La méditation de l'Écriture n'est pas le lieu d'une recherche inquiète de ce que nous devons faire, mais d'une contemplation gratuite, aimante, du Mystère du Christ, et d'une croissance dans la pureté de cœur, dans la disponibilité à l'Esprit, en recevant chaque parole à l'intérieur de la prière du Christ à Gethsémani : « Que ce ne soit pas ma volonté, mais la tienne qui se fasse ! » (Cf. Lc 22, 42.)

La docilité à la Parole de Dieu nous introduit dans une docilité plus radicale encore qui est docilité à l'Esprit Saint. Ce faisant, elle ne cesse de nous conformer au Christ en tant que lui-même a voulu être mené par l'Esprit Saint (cf. Lc 4, 1). Elle nous conforme à lui « dans la forme de nudité et de pureté de son esprit »²². Le Christ a voulu vivre l'obéissance au Père par la docilité à l'Esprit. Il ne fait rien de lui-même, non seulement en ce qu'il ne fait rien qu'il « ne le voie faire au Père » (Jn 5, 19), « faisant ainsi toujours ce qui plaît au Père (cf. Jn 8, 28), mais aussi en ce que, dans sa manière d'agir, il se laisse mener plus qu'il ne se mène lui-même. Sur lui en effet repose l'Esprit du Seigneur, esprit de sagesse et d'intelligence, esprit de conseil et de force, esprit de connaissance et de crainte du Seigneur » (cf. Is 11, 1-2).

La docilité à la Loi nouvelle passe par la docilité à la Parole et trouve sa perfection comme docilité à l'Esprit Saint lui-même comme à son principe intérieur. *La prudence dans le Christ*, qui est fondamentalement prudence dans la lumière du Christ qui nous donne de discerner, de juger et d'agir nous-mêmes selon la Loi de Dieu, ne trouve sa perfection qu'en étant prudence à la manière dont le Christ a été prudent, c'est-à-dire comme « prudence dans l'Esprit Saint » en tant qu'il nous meut. Autrement dit, elle trouve sa perfection dans le don de conseil.

²² Saint JEAN DE LA CROIX, *op. cit.*, *Maximes*, n° 4.